

Pa 12 a
ENGAGEMENT DU LOTISSEUR

La société SAS HECTARE, s'engage à participer aux frais de raccordement du réseau électrique du projet que nous envisageons de réaliser sur la parcelle cadastrée sur la commune de Aubagne (13400) – Traverse des Jourdans, Section AY numéro 98 et pour lequel un permis d'aménager sous le numéro PA130005 18 0001 est en cours d'instruction.

Le devis des travaux établi par ENEDIS le 28 Mai 2018 s'élève à QUATRE MILLE NEUF-CENT SOIXANTE-DOUZE EUROS HT (4.972,00 euros HT).

Fait pour valoir ce que de droit,

à Aubagne

Aubagne le 2 Juillet 2018



VU pour être annexé à
l'arrêté municipal n° :
de ce jour

02 OCT. 2018